

Procès verbal conseil d'école du

Membres conseil d'école

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Stéphane LAFRANCESCHINA	X	
Enseignants de l'école		
Laurent BOUCHET		X
Christian PUEL	X	
Dominique DENOUX	X	
Hayet CHERCHALLI	X	
Françoise MARTIN-NÈBLE	X	
Jean-Christophe TURC	X	
Line MIRA	X	
Philippe GÉRON	X	
Séverine GREVERATH	X	
Yoann HIEBOUS	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires	Supplé(e) par	
Marie CONTAL	X	
Mourad EL MEEZI		
Nourredine ZITOUNI		
Sihem MEBARKI	X	
Radia BOUDERBANE	X	
Ahmad HABLY		
Hugues NURY		
Ouidad BETTAHARD		
Fabiola VERA FUENTES		
Aude PELEKET	X	
Membres de droit		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Romain CLAVIER		
Maire de la Commune ou son représentant : Anne-Sophie OLMOS	X	
VOIX CONSULTATIVE		
Enseignant de langues vivantes : Hafid ALAOUI	X	
Enseignante de l'E.I.L.E. :		
DDEN : Nanou JOURDAN		X
Représentants des parents d'élèves titulaires : Conseil de section internationale		
Ahmad HABLY		
Radia BOUDERBANE	X	
Fahd CHAOUI EL FAIZ		X

Le conseil d'école est ouvert à 18 h 05

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

1.1 Bilan de l'exercice incendie trimestriel

L'exercice s'est déroulé sur les deux sites le vendredi 3 juin dans la matinée. L'évacuation des élèves et des personnels présents s'est faite dans le calme.

Concernant les exercices PPMS comme signalé dans le compte-rendu d'exercice, l'absence d'alarme dédiée à ce type de situation d'urgence ne permet pas de transmettre l'alerte dans de bonnes conditions. Il devient urgent que les institutions chargées de la réglementation apportent des solutions pérennes. En l'état les exercices sont irréalisables.

1.2 Coupure d'eau sur le site Gémond

Le directeur donne une information au conseil d'école sur la situation rencontrée ces dernières 48h sur le site Gémond où l'alimentation en eau a été interrompue.

Des mesures provisoires ont été mises en place par les services de la ville afin de permettre l'accès aux WC pour les élèves et les personnes.

Les travaux en cours devraient permettre un retour à l'alimentation dans la soirée.

Les délégués parents d'élèves sont reconnaissants pour la prise en charge rapide du problème, mais demandent si la ville réfléchit à des solutions prêtes en cas de renouvellement d'une telle situation sur l'école. Mme Olmos rappelle qu'il est important que les services de la ville travaillent avec les directions d'école pour trouver des réponses adaptées à la situation. La réponse du service des eaux est dans la moyenne des interventions.

Note de la direction: les travaux sont achevés à 20h30, le site Gémond est à nouveau alimenté en eau.

2. VIE DE L'ÉCOLE

2.1 Bilan de l'année scolaire 2021-2022

a) Les projets pédagogiques:



Parcours 2021-2022

Artistique et culturel	Citoyen	Santé
Danse en Isère	Attestation Première de sécurité routière	Égalité fille – garçon
Musée de Grenoble	Savoir rouler à vélo	Les émotions
Fondation Glénat	A la découverte des E.N.S	Mon corps c'est personnel
Le prix des incorruptibles	Nature sans frontières (FNE)	Le harcèlement
Tous un livre	La nature autour de moi (L.P.O)	Éducation posturale
Printemps du livre	Les langues, les origines.	Prévention bucco-dentaire
Bibliothèque	Se déplacer à pied (ADTC)	Apprendre à porter secours
Projet musique		
Correspondance photographique		
École et cinéma		

Ceux-ci s'inscrivent dans les parcours définis dans le projet d'école. Chaque enseignant, ou cycle définit des orientations dans le cadre d'un projet annuel.

Les enseignants font quelques retours sur les quelques unes des actions.

- **Danse en Isère :**

Un projet qui a apporté une confiance en soi, l'acceptation de l'autre et soi-même, la coopération entre élèves pour la production d'un projet artistique commun. C'est aussi l'occasion de se produire sur une scène dans des conditions idéales. Ce projet est réalisé grâce à une collaboration avec une chorégraphe.

- **Bibliothèque, Printemps du livre :**

Les animations à la bibliothèque ont changé, un travail a été proposé sur le choix du livre, une expérimentation pas adaptée aux CP . Une classe de CM2 a participé aux Printemps du livre, la rencontre avec un auteur s'est faite avec la bibliothèque.

- **Tous 1 livre :**

Deux classes ont expérimenté et reconduiront l'année prochaine un dispositif autour de la lecture en coopération proposée par l'OCCE. Cette année les enseignantes ont été accompagnées par des animatrices de l'association pour découvrir et s'approprier le dispositif. Celui-ci permet aux élèves de se plonger dans la compréhension de la lecture, d'échanger, verbaliser entre élèves en prévoyant les outils nécessaires pour la compréhension. De leur donner une nouvelle expérience de lecteur au travers de la coopération avec de développer le plaisir de lire chez tous les enfants.

- **Les incorruptibles :**

Les enseignants soulignent la qualité du choix des livres portant sur des thématiques exploitables en EMC (les émotions, le racisme, le harcèlement...) Les élèves ont bien adhéré au projet (découverte des livres, des histoires, vote pour le prix des Incorruptibles).

- **Attestation Première de Sécurité Routière**

Les deux classes de CM2 seront passées sur la piste routière de la Police nationale et devraient valider l'attestation.

Concernant le savoir rouler à vélo dans les classes de CM1, l'objectif ciblé était d'évoluer sur la voie publique. Les animateurs qui ont accompagné les enseignants ont estimé avec les enseignants que trop d'élèves n'en étaient pas capables et l'expérience trop risquée car un nombre important d'élèves ne maîtrise pas soit son vélo, soit les indications du code de la route. Les représentants des parents d'élèves posent la question sur la nécessité des agréments, que cela complique le fait de pouvoir accompagner les classes.

Le directeur répond qu'il s'agit d'une réglementation applicable aux activités dites à risque imposée par l'éducation nationale.

- **Éducation au développement durable**

Plusieurs actions ont été menées dans différentes classes, de l'exploration du bois derrière le quartier Jean Moulin à la découverte des Espaces naturels sensibles, aux espaces plus ou moins proches de l'école. Ces actions ont été menées avec des associations dont les animateurs ont pu apporter un point de vue scientifique sur les situations observées : observer et reconnaître les oiseaux, les traces d'animaux, construire des nichoirs, observer la biodiversité

dans un espace naturel sont quelques exemples.

- **Correspondance photographique**

Le projet est de qualité, malheureusement la classe n'a pas pu aller jusqu'au bout faute de temps.

Les partenariats (Ville, structure, associations)

L'ensemble de ces projets sont réalisés grâce aux partenaires de l'école : les parents pour l'accompagnement, l'encadrement et pour certains l'agrément obtenu.

Grenoble Alpes Métropole, la ville de Grenoble et ses services, le Conseil départemental, la DSDEN, le Parc régional de Chartreuse, l'ADTC, France Nature Environnement, le Pacifique, l'OCCE, la Police nationale.

Parmi les questions portées par les représentants des parents d'élèves, le point suivant est soulevé « Peu d'heures de sport et de manière trop irrégulière, la disponibilité des parents ne devrait pas être un critère pour qu'une activité physique ait lieu ou non ». Le directeur répond au nom de l'équipe enseignante en présentant les différents sites sur lesquels ont lieu les activités des classes (gymnases, bibliothèques, cinéma, musées) quasiment aucun de ces sites est à proximité et nécessite un déplacement dans le centre ville avec les dangers liés à la circulation. La sécurité des élèves primant il est impératif que l'enseignant ne soit pas seul pour le déplacement de la classe. (Voir Annexe 1 Les lieux de déplacement)

Quant à la régularité des pratiques sportives, les enseignants font avec les moyens dont ils disposent.

Les représentants des parents signalent que des parents se disent très disponibles et pourraient accueillir les classes n'ayant pas d'accompagnateur. Cette idée est à conserver pour la rentrée afin de pouvoir faire appel à une « réserve d'accompagnateur ».

Les enseignants précisent que le plus difficile est dans l'accompagnement des sorties régulières (sport).

Suite à la question d'un parent d'élève, il est précisé que ces sorties scolaires font partie du projet d'école. Les parents d'élèves ont manifesté leur satisfaction sur l'ensemble des sorties scolaires proposées.

b) Le fonctionnement

- **Bilan après un an de la place aux enfants**

Les enseignants du site Hébert apprécient la mise en œuvre de cette place, les parents peuvent patienter tranquillement, les élèves sortir en sécurité. Des représentants des parents d'élèves et le directeur ont participé à une réunion publique sur le futur aménagement de la place. Des riverains étaient présents, la crainte de ces derniers est la présence nocturne de personne et le bruit, mais ils sont repartis plus sereins.

La poursuite de l'aménagement de la place devait avoir lieu mais les services de la ville doivent présenter un dossier à l'Architecte des bâtiments de France ce qui reporte les travaux à l'automne (prévisionnel).

- **Comportements des élèves**

Les parents délégués évoquent la remontée d'une information de parents sur un enfant, des

enfants qui s'exhiberaient dans la cour, dans les toilettes. Le directeur s'est renseigné auprès du périscolaire et des enseignants, jamais une telle information est remontée. Il est important que les enfants et les parents informent l'équipe enseignante immédiatement lorsque ce type d'incident se produit afin que les adultes puissent l'évoquer rapidement avec le/les élève(s) concerné(s).

Les délégués précisent que si des parents le souhaitent, ils peuvent être accompagnés par l'un d'eux dans cette démarche de remontée d'information aux enseignants.

Le conseil des maîtres souhaite porter à la connaissance du conseil d'école et de l'ensemble des familles les difficultés rencontrées avec certains élèves durant cette année scolaire. Du CP au CM2, les enseignants rencontrent parfois des difficultés avec des élèves qui manifestent un refus des règles, du respect d'autrui.

Certaines de ces situations sont allées jusqu'à des violences verbales ou physiques à l'égard d'enfants ou d'adultes, des dégradations de biens.

Les enseignants, le directeur mais aussi le périscolaire ont informé, alerté à de très nombreuses reprises les familles des élèves concernés. Ces enfants sont eux-mêmes victimes de leur comportement, et les autres élèves en subissent les aléas comme l'équipe pédagogique sur l'école.

Si la plupart du temps nous semblons avoir des parents à l'écoute, les enseignants regrettent le manque de réactivité. L'école est un lieu d'enseignement et non de prise en charge ou de soin. Il appartient aux représentants légaux de prendre les décisions nécessaires pour aider et accompagner leur enfant.

Pour les plus âgés, le directeur explique aux parents délégués qu'ils se positionne face aux élèves concernés comme garant du respect des règles en les leur rappelant, en leur expliquant (comme il le dit aussi aux parents) qu'avec les enseignants il les prépare au collège où les sanctions sont présentes.

Ces dernières années plusieurs cas se sont répétés comme cette année, et d'anciens élèves à présent en 6ème et 5ème ont du faire face aux sanctions (retenues, conseil de discipline, exclusion provisoire ou définitive du collège et cela sur 4 établissements différents). Ce n'était pas faute d'avoir alerté.

Les parents délégués font échos d'une demande d'individualisation de la gestion des comportements, certains n'ont pas besoin des systèmes proposés.

L'équipe enseignante est claire, elle enseigne à des élèves, peu individualiser les apprentissages mais le cadre et les règles restent les mêmes pour tous. Les enseignants ne peuvent pas travailler en permanence pour chaque individu.

Les délégués parents d'élèves soulignent que l'intervention de professionnels extérieurs, comme une infirmière scolaire, serait souhaitable pour gérer ces situations hors attributions des enseignants.

Les enseignants du site Hébert soulignent le fait que sur le temps périscolaire, ils apprécieraient que l'équipe d'animation soit soutenue face aux difficultés rencontrées. Les débordements sont tels de la part de certains enfants qu'ils mettent à mal les adultes. Ce n'est qu'au mois de juin après de très multiples alertes et rencontres avec les parents que des sanctions sont prises. Pour information, au mois de juin, plusieurs élèves ont été exclus de la cantine (règlement périscolaire) en raison de leur comportement.

Le directeur en profite pour annoncer aux parents délégués qu'il souhaite avec l'équipe enseignante mettre en place un travail sur le climat scolaire à partir de la rentrée 2022. L'équipe enseignante, les élèves, le conseil d'enfants, les parents, les parents délégués, les DIRALP seront amenés sur différents temps à réfléchir sur ce qui fait le climat scolaire. Ce travail se mettra en place sur l'année scolaire à venir.

2.2 Préparation de la rentrée 2022

a) Organisation de l'école

- **Mouvement des personnels de l'équipe pédagogique :**
 - professeurs des écoles :
 - départ de Mme Denoux (retraite), M. Bouchet (TRS)
 - les affectations des nouveaux enseignants ne sont pas encore connues
 - professeur de langue :
 - départ de M. Alaoui . La nouvelle affectation par l'ambassade n'est pas encore connue.
 - AESH :
 - départ de Mme Bacconnier

Les parents délégués demandent si une nouvelle affectation d'AESH sera faite. Le directeur ne peut pas répondre. Les notifications d'AESH sont faites par la MDPH, le recrutement doit se faire ensuite. Les AESH sont répartis sur décision du PIAL responsable de l'organisation des moyens humains à l'école.

- **Réorganisation des personnels périscolaires :**

La ville de Grenoble a réorganisé le fonctionnement des équipes périscolaires dans ses écoles. Sur l'école Menon et la maternelle Cornélie Gémond seront affectés à temps plein :

1 DIRALP : responsable des DIRALP adjoints, des ATSEM et du fonctionnement des activités périscolaires sur l'école maternelle.

2 DIRALP adjoints : un personnel sur chaque site de l'école élémentaire responsable du fonctionnement des activités périscolaires, des animateurs.

Ainsi des agents du temps périscolaire seront présents dès 8h15 tous les jours.

- **Les effectifs**

A la date du conseil le directeur n'a pas encore les résultats officiels des admissions en section internationale. Il s'agit de projections qui seront à confirmer.

12 élèves en plus des CM2 quittent l'école (déménagements, orientation) soit 62 élèves sortants au total pour 48 entrées au jour du conseil.

Niveau	Classe ordinaire	Section internationale	Total
CP	29	17	46
CE1	28	20	48
CE2	36	18	54
CM1	25	17	42
CM2	28	19	47
TOTAL			237 élèves

Ces chiffres sont une projection dans l'attente des admissions de la section internationale, des informations communiquées par les familles (déménagements, changements d'école, attente de notification d'orientation...).

Les représentants de parents d'élèves demandent au directeur s'il était possible de pouvoir toutes les places disponibles c'est à dire remplir les cohortes de section internationale jusqu'à 20 élèves.

Le directeur répond qu'elles seront de 20 élèves si le recrutement le permet. Chaque année nous faisons face à des élèves en difficulté en arabe, en français et d'autres matières.

Les enseignants précisent que dans le cadre des APC (Aide Pédagogique Complémentaire) soit l'heure de soutien hebdomadaire proposée à des élèves, la majorité des enfants suivis sont en section internationale. Pour certains, les 4 heures de langue fragilisent les autres compétences.

Concernant la constitution des classes, le directeur précise qu'elle sera faite en fin d'année scolaire et communiquée à la rentrée.

b) Organisation de la section internationale :

- accueil de l'enseignant de langue

Le directeur met en place un livret d'accueil à l'attention des enseignants de langue arrivant sur l'école afin de les accompagner dans leur installation, la mise en œuvre des apprentissages, le fonctionnement de l'école publique.

- intégration de la section dans le projet d'école

Le directeur prévoit pour l'année scolaire 2022-23 la réalisation d'une réunion de présentation de la section internationale en amont du test d'admission, la réalisation d'une présentation de la section par les élèves (en français et en arabe) sous la forme d'une vidéo afin de mieux communiquer sur le fonctionnement de cette section. Le travail sera réalisé avec les élèves, les enseignants volontaires et l'enseignant de langue.

Afin de mettre en avant les compétences des élèves de la section internationale et de mettre en avant la section elle-même des temps forts seront fixés :

- lors de la Journée mondiale de la langue arabe
- lors de la semaine des langues avec une journée de la section internationale
- d'autres projets proposés par l'enseignant de langue, les conseils de cycle

c) Présentation de la liste de fournitures scolaires demandées aux familles pour la rentrée des classes 2022

Les enseignants présentent la liste de fournitures pour la rentrée scolaire. Celle-ci sera diffusée sur le site de l'école, distribuée aux familles.

L'équipe enseignante rappelle l'importance d'avoir ce matériel toute l'année, de se tenir à ce qui est demandé sur la liste de fournitures, ne pas investir dans des objets gadgets, fantaisie plus coûteux et parfois moins solides.

Les parents délégués demandent si un achat collectif pourrait avoir lieu. Le directeur répond que cela pourrait se faire par le biais d'une association de parents.

3. MOYENS MATÉRIELS ET UTILISATION DES LOCAUX

3.1 Renouvellement de la convention avec la MJC Mutualité

Le conseil d'école valide la reconduction de la convention.

3.2 Suivi et bilan des demandes d'intervention au sein de l'école

- **Travaux sur l'acoustique du site Hébert**

Les parents délégués rappellent qu'ils ont fait une proposition à la ville de Grenoble (budgétée à 2000€) afin d'améliorer l'acoustique de l'école. A ce jour aucune réponse, ni échéancier n'est communiqué.

Mme Olmos rappelle que des travaux de reconstruction des toilettes auront lieu à partir de cet été et que la ville n'a pas des budgets extensibles. Mais qu'elle espère qu'une telle proposition puisse entrer dans un chantier ouvert au public. Le problème actuel, ces chantiers ouverts au public (les grenoblois réalisent les travaux en accord avec, et financer par, la ville) sur l'espace public. Ici, il s'agit de toucher au bâti, les questions juridiques et assurantielles sont différentes. Elle espère pouvoir apporter une réponse en septembre.

Les parents délégués soulignent l'urgence. Les enseignants en font de même. Certaines récréations sont à plus de 90 décibels.

- **Nettoyage des vitres**

L'équipe enseignante souhaiterait savoir si un lavage des vitres est programmé. Le dernier passage datant d'il y a 5 ans. Mme Olmos n'a pas la réponse.

- **Travaux sanitaires Hébert**

Mme Olmos précise que ces travaux commenceront cet été et finiront aux vacances de Toussaint. L'équipe enseignante demande comment sera gérée la question des toilettes durant cette période car il n'y a pour l'instant que 3 WC prévus pour 90 élèves.

- **Cours du site Gémond**

Le directeur informe le conseil d'école que le site Gémond a été retenu pour une réhabilitation de la cour. La cour de récréation et l'arrière cour seraient prises en compte.

Durant l'année scolaire, enseignants, élèves, agents de la ville, parents seront associés à une démarche de réflexion sur le sujet. Été 2023, les travaux devraient commencer.

Cette sélection arrive au bon moment, l'équipe enseignante souhaitant reconvertir la cour nord (arrière cour) en espace de jardinage et espace de repos.

Les parents d'élèves remercient la ville de ce projet d'aménagement de la cour

- **Dispositif canicule**

Les parents d'élèves ont questionné le conseil sur les dispositifs en place face à la chaleur attendue.

Le directeur rappelle qu'avant la pandémie des dispositifs ont été proposés aux écoles, malheureusement l'installation n'a pas été achevée (tuyaux arrosage, buse de brumisation). A ce jour, le directeur invite les familles à veiller à la tenue des élèves, à prévoir un chapeau, une gourde fermant parfaitement. Les activités seront organisées (voire annulées) en fonction de la chaleur.

Lors de la précédente phase de canicule, la collectivité avait proposé l'installation de couverture de survie sur les fenêtres des salles de classe, une solution certes efficace mais dont la mise en œuvre n'est pas évidente suivant la configuration des salles.

Fin du conseil à 20h05

Annexe 1 Lieux de déplacements fréquents

